

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

29 mars 2018

1. Vérification du quorum

- La présidente, Diane Boutin, ouvre l'assemblée à 15 heures 05.
- 07 membres en règle sont présents.
- La présidente constate que le quorum (10%) est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente lit l'ordre du jour proposé.

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2017 (document disponible sur notre site www.aprmeq.org)
4. Rapport de la présidente
 - a) Les remerciements
 - b) Les réunions du CA
 - c) Le recrutement de nouveaux membres
 - d) Notre partenariat avec la Caisse Desjardins
 - e) Les activités : bilan et/ou plan
 1. Déjeuners à thème
 2. Club de lecture
 3. Bridge
 4. Fête de Noël
 5. Autres activités
5. Rapport de la trésorière
 - a) États financiers
 - b) Prévisions budgétaires
 - c) Cotisations et adhésions 2018
6. Acceptation des actes des administrateurs
7. Élections de membres du conseil d'administration 2018-2019 (3 postes : Diane Boutin, Jeannine Lefebvre et Aline Morin)
8. Varia

9. Levée de l'assemblée

La présidente mentionne que des cadeaux seront tirés au point Varia.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jeannine Lefebvre, appuyée par Gaston Bernier.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

La présidente mentionne, qu'en l'absence de la secrétaire, elle produira le procès-verbal en collaboration avec la trésorière.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2017 (document disponible sur notre site www.aprmeq.org)

- L'assemblée est d'accord pour ne pas lire le projet de procès-verbal dans son entièreté; deux corrections très mineures sont apportées.
- Son adoption est proposée par Jacques Thibault et appuyée par Jeannine Lefebvre.
- Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de la présidente

- a) Les remerciements, il est important de les dire à chaque année, et parfois même de se répéter : la présidente remercie les participants aux activités de l'association, parce que sans eux il n'y aurait plus d'association ; elle remercie aussi tous les membres du CA pour leur précieuse collaboration :
- Jeannine Lefebvre (trésorière) : elle fait entre autres les états financiers, le budget, et s'occupe des cotisations, de la collecte des dons pour la Fondation Paul-Guérin Lajoie; elle s'occupe aussi de l'envoi de tous les courriels aux moments opportuns, pour les déjeuners mensuels, le club de lecture qui se réunit mensuellement, l'assemblée générale annuelle, la fête de Noël et toutes les autres activités.
 - Aline Morin (vice-présidente) : elle s'occupe, entre autres, des inscriptions pour la fête de Noël et pour l'AGA, de l'achat du moussoux à la fête de Noël; des différents tirages lors des déjeuners mensuels et lors de l'AGA.
 - Denise Lambert (secrétaire) : elle a produit les procès-verbaux des CA.
 - Paul Robitaille (conseiller) : il s'occupe des inscriptions pour les déjeuners mensuels ainsi que les réservations de salles pour les déjeuners mensuels, la fête de Noël et pour l'AGA.
 - Jacques Thibault (conseiller) : participation aux réunions du CA.

La présidente tient aussi à remercier, d'autres membres de l'association qui ont pris certaines responsabilités :

- Louis Lemieux : qui s'occupe de toute la mise à jour de notre site internet (entre autres : ajouter les procès-verbaux; apporter les correctifs suite aux élections; inscrire toutes les manchettes coordonnées avec les courriels envoyés par Jeannine Lefebvre); en 2017, il a aussi créé un compte Facebook pour l'Association.
- Gaston Bernier : pour le club de lecture, il s'occupe de réserver les salles, de prendre les inscriptions et prend la conduite des rencontres.

- Patrice Lafleur : pour le club de bridge, il s'occupe des inscriptions et s'assure que les tables sont complètes.
- Marc Richer : qui s'occupe des décorations à la fête de Noël.

L'assemblée remercie à son tour la présidente, Diane Boutin, pour tout le travail effectué au cours de la dernière année comme présidente, pour la rédaction des procès-verbaux en l'absence de la secrétaire, et pour l'envoi de courriels en l'absence de Jeannine Lefebvre.

- b) La présidente donne les dates des réunions du CA qui ont eues lieu au cours de la dernière année, soit le 24 mai, le 30 août, et 13 novembre en 2017, et le 13 février 2018. Tous les procès-verbaux se retrouvent sur le site.

- c) Le recrutement de nouveaux membres : malgré les démarches faites auprès de la directrice de la DRH (Direction des ressources humaines) du Ministère en 2016, le recrutement de nouveaux membres est toujours difficile. Le nombre de membres est sensiblement le même depuis quelques années, soit 27 en 2018 (en date du 29 mars), 36 en 2017, 34 en 2016, et 35 en 2015. Le ministère de l'Éducation demeure le meilleur contact pour transmettre aux futurs retraités l'information concernant notre Association.

La présidente mentionne que l'Association pourra difficilement continuer à fonctionner, comme actuellement, si le nombre de membres n'augmente pas.

Les coûts obligatoires sont d'au moins 575\$ par an, ce qui inclus l'assurance responsabilité, les frais bancaires de la Caisse, les frais d'enregistrement, et l'équipement informatique.

Les revenus annuels sont d'environ 525\$ de cotisation (pour 35 membres à 15\$ de cotisation chacun) et la participation de 150\$ de la part de la Caisse pour 2018.

Actuellement, nous avons en caisse un montant qui nous permettra de payer le déficit, s'il y a lieu, et ce pour quelques années à venir.

Lors d'un AGA futur, il est toujours possible de faire augmenter la cotisation à 20\$ ou plus, si les membres le désirent, ou de faire la dissolution de l'Association lors d'une assemblée générale spéciale. Le 15 novembre 2007, lors d'une assemblée générale spéciale, il y a eu une tentative de dissolution, qui a été rejetée, parce que la proposition devait être adoptée par le 2/3 des membres présents : 16 personnes étaient présentes, dont 9 personnes ont voté pour la dissolution, 3 personnes étaient contre, et il y a eu 4 abstentions.

Pour l'instant, l'assemblée est d'accord pour limiter les cadeaux.

La présidente mentionne qu'en 2019 ce sera le 20^e anniversaire de l'Association et qu'il serait bon de conserver un certain montant pour cette activité. Le 10^e anniversaire a été souligné au party de Noël 2009, à la Casa Grecque; 30 personnes étaient présentes, et la directrice de la DRH du Ministère était aussi présente.

- d) Notre partenariat avec la Caisse Desjardins : la demande de renouvellement de l'entente a été envoyée en février, par courriel. Dans la demande, l'Association

spécifiait que la dernière entente nous satisfaisait, soit un montant de 250\$ en argent et 500\$ en objets promotionnels. L'entente a été renouvelée mais avec un montant de 150\$ en argent et aucun cadeau promotionnel.

e) Les activités : la présidente demande à certains responsables, selon leur présence à l'assemblée, de présenter un bilan rapide des activités de l'Association :

1. **Déjeuners à thèmes** (par Diane Boutin) : les déjeuners ont lieu au Mikes de Lebourgneuf (sur la rue Bouvier) et les membres en semblent satisfaits. Parce que le restaurant Mikes change de bannière, le déjeuner d'avril aura lieu au Cochon Dingue à Lebourgneuf. L'Association espère pouvoir retourner au nouveau restaurant sur la rue Bouvier s'il y a des déjeuners et si le salon est toujours disponible pour nos présentations.

La présentation faite au cours de la dernière année:

- En mai 2017 : le **sud de la France (Pyrénées et Côte d'Azur)** par Jeannine Lefebvre.

Les présentations à venir :

- Aucune pour l'instant.

La présidente mentionne que les suggestions sont les bienvenues, et que le projecteur et l'écran sont toujours prêtés par le Ministère.

2. **Club de lecture** : « Lire aux éclats » (par Gaston Bernier) toujours le 3^e mercredi du mois, excluant les mois de juin, juillet, août et décembre. Donc, il y a 8 rencontres annuellement, et pour les intéressés, un souper suit la rencontre.

En mai 2017, on a eu comme invitée spéciale Mme Marité Villeneuve, une écrivaine québécoise. Dix personnes étaient présentes à cette activité. Elle a écrit de la poésie, des romans, des récits et des essais. Elle a dit comment elle en est venue à l'écriture, quel est son cheminement, et que ses livres sont issus d'une expérience personnelle. Elle écrit un livre aux deux ans environ. Elle a reçu des prix littéraires et des reconnaissances. Pour plus d'informations, elle possède un site internet.

Gaston mentionne que c'est la 12^e année pour le club et que Marcel Ross en est le fondateur. Pour la dernière rencontre de la saison, qui aura lieu en mai, il y aura des prix de participation et un souper suivra.

Le Club devra s'adapter au changement de salle, suite au transfert de la gestion des bibliothèques municipales à l'Institut canadien de Québec.

3. **Club de bridge** (par Jacques Thibault) : le club se réunit tous les mardis après-midi au Choccolato, et habituellement il y a 2 tables complètes, donc 8 personnes sont présentes.

Pour souligner la fin de saison, il y aura des prix de participation qui seront tirés.

4. Quant à la **fête de Noël**, Paul Robitaille accepte de continuer à l'organiser, en annonçant que la prochaine aura encore lieu au restaurant Casa Grecque le jeudi 6 décembre 2018. La décision a été prise lors du dernier CA.

5. Autres activités :

- Propositions : une visite à la Citadelle et de son musée; le musée des Beaux-Arts et son pavillon Pierre Lassonde; le Monastère des Augustines et son musée. Les membres sont très intéressés à visiter le Monastère des Augustines.

5. Rapport de la trésorière

La trésorière, Jeannine Lefebvre, présente son rapport à partir de 2 documents : les États financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 et le Budget 2018. Ces documents sont présentés en deux colonnes, l'une incluant la contribution du Ministère à l'Association, l'autre sans cette contribution. En 2017, l'APRMEQ comptait 36 membres. Les principales sources de revenus comprenaient les cotisations des membres et une subvention de la Caisse Desjardins de l'administration et des services publics. L'association a aussi reçu des services du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. À l'occasion de ses activités, l'Association a recueilli des dons pour la Fondation Paul-Gérin-Lajoie au montant de 164,05\$. L'année 2017 s'est terminée avec un déficit de 191,04\$, qui est absorbé par l'encaisse.

Sur proposition de Aline Morin, appuyée par Jacques Thibault, le rapport de la trésorière est adopté à l'unanimité.

6. Approbation des actes des administrateurs

Sur proposition de Gaston Bernier, appuyée par Pierre Lainé, les actes des administrateurs sont adoptés à l'unanimité.

7. Élection des membres du conseil d'administration 2018-2019

- Élire un président ou une présidente d'élection :
Sur proposition de Jeannine Lefebvre, appuyée par Paul Robitaille, Gaston Bernier est élu président d'élection.
- Élire un secrétaire ou une secrétaire d'élection :
Sur proposition d'Aline Morin, appuyée par Jacques Thibault, Pierre Lainé est nommé secrétaire d'élection.
- Le président d'élection rappelle les noms des administrateurs sortants pour 2018 : Diane Boutin, Jeannine Lefebvre, et Aline Morin.
- Le président appelle la mise en nomination de candidats pour le nombre de postes à combler, soit 3 postes pour 2018.
- Les membres de l'assemblée proposent des candidats, la personne qui propose n'a pas à être appuyée :
Jacques Thibault propose Aline Morin. Elle accepte.
Paul Robitaille propose Jeannine Lefebvre. Elle accepte.
Aline Morin propose Diane Boutin. Elle accepte.
- Le président d'élection nomme les candidats élus par acclamation soit : Diane Boutin, Jeannine Lefebvre et Aline Morin.

- Le CA comptera 6 membres.

8. Varia

Tirage de cadeaux de participation à l'AGA : deux montants de 25\$.

9. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Jacques Thibault, appuyée par Jeannine Lefebvre, l'assemblée est levée à 16 h 45.

Diane Boutin, présidente

et

Jeannine Lefebvre, trésorière

En l'absence de la secrétaire Denise Lambert

Émis le 25 avril 2018